Envoyé en préfecture le 11/06/2026
Reçu en préfecture le 11/06/2026
Publié le
ID : 022-212200851-20260606-D2026_06_01-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE KERBORS

Séance du 05 juin 2026

L'an deux mil vingt-six, le cinq juin à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune de KERBORS, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Gildas LE BEVER, Maire de la commune de Kerbors, sur convocation qui leur a été adressée le 29 mai 2026.

Etaient présents : M. Gildas LE BEVER, M. Michel PILARD, M. Aurélien LE CHALONY, M. Gérard MONNIER, M. Loïc BERTHOU, M. Thierry GUILLOU.
Mme Gisèle GOURONNEC, Mme Caroline KERAMBRUN, Mme Lydia LE CHARLÈS, Mme Coralie LE MERRER et Mme Sophie RANNOU.

Absents excusés : -

Absents : -

Secrétaire : M. Thierry GUILLOU

Assistait : Gilda MANARIN, secrétaire de mairie

Membres de référence : 11	Membres en exercice : 11	Membres ayant pris part à la délibération : 11

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 MAI 2026

Monsieur le Maire présente le procès-verbal du dernier Conseil Municipal, qui a eu lieu le lundi 18 mai 2026, pour le soumettre à l'approbation du Conseil Municipal.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal **APPROUVE,** à l'unanimité des membres, ce Procès-verbal.

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits,
Le Maire,
Gildas LE BEVER

MAIRIE DE KERBORS (Côtes-d'Armor)

Délibération n° 2026-06-01